

2024-75



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Le 4 juillet 2024

Le conseil de la communauté de communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy à la CCFU, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du conseil de communauté : 28 juin 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 21 - votants 31.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Brigitte TERRIER

Procurations :

Thomas BIELOKOPYTOFF à Elodie DONDIN
Elisabeth BOIVIN à Christophe GUITTON
Jacqueline CECCON à Christiane MICHEL
Rocco COLELLA à Séverine MUGNIER
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Virginie MATHIEU à Maly SBAFFO
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI
Yvan SONNERAT à Karine FALCONNAT

Excusé : François DAVIET

Secrétaire de séance : Pierre AGERON

N° 2024-75 : Subvention à la commune de Sillingy pour la création d'un parking relais

Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président délégué aux Finances, rapporteur

La commune de Sillingy envisage la réalisation d'un parking relais et de covoiturage de 18 places dans le secteur de la Croix Blanche à proximité immédiate du futur giratoire en cours d'aménagement par le Département de la Haute-Savoie.

Afin de promouvoir le développement des mobilités douces sur le territoire, la CCFU soutient les communes dans la construction de parking relais par le versement d'une subvention pour aider au financement de l'équipement.

Les modalités de calcul et de versement de la subvention sont définies dans la délibération n° 2011-16 en date du 22 mars 2011. La règle pour les communes de plus de 2 000 habitants prévoit une aide de 1 500 € / place dans la limite de 40 places, soit 27 000 € pour 18 places.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** une subvention à hauteur de 27 000 € à la commune de Sillingy pour l'aménagement d'un parking relais de 18 places au niveau du secteur de la Croix Blanche,
- D'**autoriser** le versement de cette subvention.

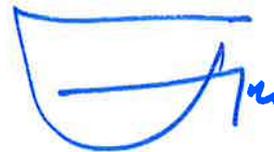
Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Pierre AGERON**



A blue ink signature of Pierre Ageron, consisting of a stylized, sweeping line.